**  **

**Motion proposée au Conseil d’administration**

**du LPO Marie de Champagne**

**Mardi 26 novembre 2019**

La réforme de la voie professionnelle imposée par le ministre malgré l’opposition des organisations syndicales et le rejet des personnels fait peser de nouvelles contraintes, dégrade fortement les conditions de travail, et génère des inquiétudes pour les enseignants et les élèves. D’ici trois ans, souffrances au travail seront décuplées et les formations dévalorisées :

* Outre les emplois du temps dégradés, déjà complexes, à cause de la co-intervention qui impose un travail « en barrette », la charge de travail « invisible » est exponentielle.

La mise en œuvre des nouveaux dispositifs et des nouveaux programmes nécessite des moyens qui ne sont pas prévus : co-intervention, chef d’œuvre, mise en place de familles des métiers… tous nécessitent un temps de concertation accru, non rémunéré. La situation s’aggravera sur les trois ans.

* La réduction drastique des enseignements, la co-intervention, le chef d’œuvre, les programmes en cours de rédaction constituent une perte de repères pour les enseignants mais aussi pour les élèves et dévalorisent les formations. La poursuite d’études après le Bac Pro sera mise en péril.
* La mise en place du chef d’œuvre l’an prochain en bac pro demande des moyens financiers, rien n’est prévu ! Sans dotation horaire, comment l’enseignement général pourra intervenir ? Sans compter que là encore le temps de concertation nécessaire entre les enseignants n’est pas budgété.
* La spécialisation à un métier est repoussée en classe de première, compliquant toujours plus l'insertion des jeunes. Elle implique aussi une « mobilité géographique » pour les élèves, en fonction de leur choix, qui n’est pas réaliste et qui met en danger les structures de notre SEP.

# Nous ne pouvons accepter cette situation car à terme, c’est non seulement une désorganisation complète qui se profile, mais c’est également l’avenir du lycée professionnel qui est en danger, tout autant que le statut des PLP, le tout dans un contexte de gel des salaires des fonctionnaires.

Les représentants CGT Educ'Action, SNES et FSU et SNETAA-FO.